



M.1697.2.18  
mariage

le 18<sup>eme</sup> du mois de february de l'an nonnante sept .....  
 fiancailles et les publications des trois beans faictes tant .....  
 paroisie que celle de longuenesse aux prosnes des messes.....  
 par trois dimanches consecutives entre pierre de..... natife dherbelles fils d'eustace le  
 broeue ex h.....francoise potiez ex herbelles ses pere et mere et .....  
 natife du vilage de tienbronne fille de .....  
 et de marie du flo, ny estant intervenu a.....  
 empeschement ny aucune opposition comm.....

.apparue par le tesmoignage de monsieur le grand ptre pasteur de Longuenesse en datte du 17<sup>eme</sup> de  
 february de l'an 1697. je soussigne Laurent francois Weuglart ptre curé de lesglise paroissiale de saint  
 folquin a wizerms aye interrogé pierre de labroeuve jeune homme a marier et marie sauvage veufve  
 de gille prevost leurs volontes et consentemens pris par moy les ayct conjoint liez dans le saint  
 sacrement de mariage en face de nostre mere la sainte esglise dont nous requiere le sacré concile de  
 trentte puis avoir celebré la messe des espousailles en les presences de jean francois norman de  
 philippe heban des jacquelainne heban et dantoinette therese heban ses cousines et autres parons et amis  
 lesquels en foy ont icy avec nous soussignes le jour est an que desus tesmoins

marq de ♂ pierre de lebroeuve marq de + marie sauvage  
 marq de + venvent prevost marq de + jean francois norman  
 SS philippe heban marq de jacqueline + heban  
 L Weuglart ptre curé de WizermsSSS